



PÔLE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
ARIA NPDC

Pour la rentrée, le Président du P.I.A. Pôle des Industries Alimentaires, Monsieur Olivier Hermand, vous propose un atelier gratuit sur le REGLEMENT INCO. Ce règlement présente 5 changements majeurs pour le consommateur final. Pour les entreprises du secteur de nouvelles réglementations s'appliqueront à compter du 13 décembre 2016.

- La mise en évidence de la présence d'allergènes dans la liste des ingrédients
- Une information nutritionnelle qui devient obligatoire et uniforme
- L'amélioration de la lisibilité des étiquettes
- L'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande à partir du 1^{er} avril 2015 (catégorie de certaines espèces)
- L'accès à toutes les informations pour les produits de la vente à distance.

Nous vous invitons à participer à notre atelier

Jeudi 15 septembre 2016 à 16h00

à l'entreprise LEROUX, 84 Rue Francois Herbo à ORCHIES.

Des experts :

- Madame Audrey Haubert, Responsable des Affaires Réglementaires à l'ANIA
- Madame Christine Chene, Directrice ADRIANOR
- Madame Myriam Janssens, Responsable Cellule R §D, Qualité, Environnement chez LEROUX

Interviendront en vous proposant études de cas et témoignages.

Vous pouvez poser vos questions par mail contact@p-i-a.org aux intervenants (avant le 2 septembre) qui pourront apporter une réponse appropriée et anonymisée lors de l'atelier.

Inscription gratuite mais obligatoire. Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire auprès de contact@p-i-a.org avant le 9 septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Nathalie Delannoy
Tel 03.20.99.47.69

Le sujet vous intéresse, mais vous n'avez pas la possibilité de participer. Faites nous en part, par retour de mail.

En partenariat avec :

